

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour ce colloque qui célèbre les 60 ans de notre fédération.

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants du jour pour leur contribution à ce moment important dans la vie de notre fédération. Merci à Mesdames Caroline SÄGESSER et Vinciane COLSON et à Messieurs Jean LECLERCQ, Thomas GILLET, Michel DUPONT et Benoit VAN DER MERSCHEN qui remplace Véronique DE KEYSER, absente pour raison de santé. Je le prie de bien vouloir remettre nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à Véronique DE KEYSER.

Je remercie également le Centre d'Action Laïque, par l'intermédiaire de M. Benoit VAN DER MEERSCHEN, Secrétaire général du CAL, qui nous a apporté son soutien inconditionnel et amical tout au long de ces longs mois de préparation.

Je remercie les permanentes de notre fédération qui œuvrent depuis de longs mois pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions. Merci à mes collègues de l'Organe d'administration qui nous ont soutenus dans la démarche et qui ont également travaillé à la préparation de ce colloque.

Je salue la présence, parmi nous, de certains de nos partenaires et membres d'associations amies mais aussi, Zoran KACAREVIC qui a porté notre fédération pendant une trentaine d'années.

L'ANCE est née il y a 60 ans déjà. Je voudrais juste, symboliquement, rappeler les noms des 4 membres fondateurs :

- Henri CLAESSENS, directeur du Home Le Vertbois à Liège
- Jacques MASSON, directeur de la ferme école de Waterloo
- Jean MAITREJEAN, directeur de la Maison de l'Enfant à Seraing
- Jean LAVACHERY, directeur du Home Les Cailloux à Uccle.

Ces deux services existent toujours et sont encore membres de notre fédération.  
Merci à leur représentant d'être avec nous ce jour.

Après cette évocation, j'ai une pensée émue pour les présidents qui m'ont précédé et, notamment, Edmond PIERARD, Jean-Marie JUSNIAUX et Michel DUPONT que je remercie tout particulièrement pour son implication et le soutien sans réserve qu'il m'apporte.

Enfin, merci à vous, Mesdames et Messieurs responsables et travailleurs d'Association, qui allez contribuer à faire de cette journée un succès.

Au nom de l'ANCE, je vous souhaite, à tous, la bienvenue. Merci d'avoir accepté notre invitation à participer à la réflexion qui nous anime aujourd'hui.

Mais sur quoi portera cette réflexion, me direz-vous ? "ANCE : 60 ans de laïcité(s)", le titre de notre colloque peut interpeller. En réalité, nous espérons qu'il vous interpelle et, vu votre présence parmi nous, nous pensons que c'est le cas.

Durant cette journée nous souhaitons initier une réflexion sur les valeurs que notre fédération affiche clairement dans ses statuts et dont le point d'orgue fut le changement de nom opéré en 2022, après plusieurs années de réflexion. L'ANCE, dont l'abrégié reste, est devenue Association **LAÏQUE** de Communautés Educatives.

L'ANCE regroupe une petite centaine d'institutions qui sont actives dans les secteurs de l'Aide à la Jeunesse (AAJ Fédération Wallonie-Bruxelles), de l'Agence Wallonne pour une Vie de Qualité (AVIQ) en Région Wallonne, de Dienststelle für selbstbestimmtes Leben (Service pour une vie autodéterminée) en Communauté germanophone (DSL) et du secteur Personne Handicapée Autonomie Recherche (PHARE) à Bruxelles.

J'évoquais, il y a un instant, les fondateurs de notre fédération. Dans le contexte d'après-guerre, ces hommes de bonne volonté se sont regroupés pour tenter d'apporter des réponses différentes aux problématiques de pauvreté, d'enfants orphelins, de personnes présentant un handicap et d'enfants en danger .... Cette volonté, ils l'ont inscrite dans un cadre émancipé de toute conviction religieuse cassant en quelque sorte le modèle qui était traditionnellement et historiquement le cas dans le monde associatif à l'époque.

La création de la fédération ANCE était une réelle action militante qui souhaitait peser sur le modèle d'alors. À cette époque, notre pays était en proie à une série de crises avec les pactes scolaires et toutes les questions liées à la proximité de l'Église et de l'État. La création de l'ANCE repose sur les valeurs de laïcité. Mais quelles sont ces valeurs et quel sens avaient-elles à l'époque ? Nous esquisserons, je l'espère, des réponses à ces questions ce jour. Mais ce que l'on peut déjà dire c'est que les militants d'alors ont posé les bases d'un chantier en perpétuel mouvement. L'ANCE est née et a fédéré.

Nos statuts précisent : « l'ANCE est une fédération laïque progressiste. Elle adhère aux idées de progrès et vise notamment l'amélioration des conditions de vie et de dignité humaine, la justice sociale, l'autonomie individuelle et l'égalité des chances et des genres. L'ANCE agit dans le respect de la personne et, dans un esprit humaniste basé sur le libre examen, s'interdit tout prosélytisme.

Elle valorise particulièrement :

- L'autodétermination. Dans ce cadre, elle se veut une fédération indépendante par rapport à tout pouvoir politique, mais ne se veut pas neutre non plus ;
- La liberté d'expression ;
- L'autonomie et la solidarité, la perméabilité à la contestation, la capacité d'analyser une situation complexe ;
- Le pluralisme d'une société multiculturelle ;
- La disponibilité et l'adaptabilité, l'ouverture ;
- La créativité et l'innovation sociale ;
- Le respect des principes démocratiques et équitables. »

Notre ADN est là...

"ANCE : 60 ans de laïcité(s)"

Pourquoi un « s » entre parenthèses ? Pour tenter une ébauche de réponse à cette question et pour, dès à présent initier la réflexion, nous allons vous demander de vous connecter à notre outil interactif WOOCCLAP en scannant le QR code qui se trouve sur votre farde et sur l'écran et de répondre à la question : "A quoi vous fait penser le terme "laïcité" ?"

## WOOCCLAP

Au regard du nuage de mots qui se trouve sur cet écran, force est de constater que la laïcité a de nombreuses facettes. Nous en aborderons certainement plusieurs, tout au long de la journée.

Depuis sa création, notre fédération a parcouru un long chemin traversant des périodes plus ou moins calmes, voire, parfois, turbulentes à divers niveaux : politique, sociétal, interne... À présent, il nous semble important de prendre le temps de réfléchir à l'impact de la laïcité et de nos valeurs sur notre travail, sur nos métiers. Quelles sont les valeurs qui sous-tendent nos actions ? La Laïcité a-t-elle évolué ? Oui, non, comment ? Quelle est-elle aujourd'hui ? Nos membres fondateurs s'y retrouveraient-ils ?

La conception des dinosaures de mon espèce est certainement différente de celle des travailleurs et des dirigeants de demain. Que souhaitons-nous leur transmettre ? Quelles sont les valeurs primordiales pour poursuivre l'œuvre entamée il y a 60 ans ?

L'objectif de ce colloque n'est pas d'avoir une réponse à nos questions, mais de se poser des questions qui en amèneront d'autres et ouvriront le champ de la réflexion répondant

à nos idéaux de liberté d'expression, d'autonomie, de solidarité, de pluralisme, de respect des principes démocratiques, de justice sociale et de libre examen.

C'est cette réflexion, qu'au nom de l'Organe d'administration de l'ANCE, je vous invite à entamer.

Je ne serai pas plus long, car je préfère laisser la place à nos intervenants et, avant tout, à notre modératrice, Vinciane COLSON, que je remercie chaleureusement pour son aide à la préparation et à la présentation de ce colloque et qui va, notamment commencer par aborder certains aspects pratiques de la journée.

Je vous souhaite une très bonne journée.

**Pascal IACONO**  
Président

**L**a laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.